FH.S. 8359 c
Case
FRC
88813

NOUVEAU PSEAUTIER

A L'USAGE

DE L'ANCIEN CLERGE.

THE NEWBERRY
LIBRARY

NOUVEAU PSEAUTIER

A L'USAGE

DE L'ANCIEN CLERGÉ,

PAR M. L'ABBÉ MAURI;

DÉDIÉ

AUX PRÉLATS ORTHODOXES DE L'ASSEMBLÉE CAPUCINALE.

A ROME,

DE L'IMPRIMERIE DU VATICAN.

1790.

NOUVEAU PSEAUTIER

A L'USAGE

DE L'ANCIEN CLERGÉ.

INTRODUCTION.

Les illustres membres de la loyale assemblée capucinale s'étant rendus en l'église des révérends pères capucins, et chacun des prélats ayant à ses côtés son théolo-casui-politique, prit séance avec autant de gravité que de décence ; il sembloit que les honorables membres eussent laissé à la salle du manége l'audace généreuse qui les avoit enflammés les 13 et 14 de ce mois. *L'œil morne maintenant et la tête baissée*, l'abbé Mauri parut au milieu des Casalès et des Desprémenil, escorté du gros Mirabeau, dont l'épée flamboyante, semblable au glaive des chérubins, avoit écarté une populace abusée et furieuse qui, à l'instigation des soi-disans patriotes, s'étoit ruée sur les champions de la religion *Clergienne*.

«Nos ennemis triomphent, s'écria l'archevêque, de Vienne d'une voix forte, et cepen-

dant entrecoupée de soupirs; l'église est abbattue! les méchans qui ont décrété les droits de l'homme se souviennent de cette vérité évangélique: *Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées.* O vous abbé Mauri! vous, enfant de notre prédilection, Comment avez-vous pu vous laisser vaincre? Comment cette érudition, cette mémoire toujours présente, cette audace admirable dont la nature bienfaisante vous a gratifié, vous ont-elles manqué au besoin? Comment, chargé par nous des motions importantes prononcées par dom Gerle, et par le candide Bonal, avez-vous pu les fabriquer avec si peu d'art qu'elles ayent excité la risée publique? Votre bien-être ne répondoit-il pas de la réussite de notre projet? Jamais conclaviste ne reçut un salaire aussi fort que le vôtre? Vos mesures auroient dû être plus adroites, ou bien...»

«Monseigneur, interrompit l'abbé Mauri, si je n'étois pas connu de vous, de la France, de l'Europe entière, je croirois que, jugeant de ce qui s'est passé par les règles ordinaires, vous ne savez apprécier que le succès. Mon zèle, qu'on peut appeler dévorant, pour le maintien des priviléges de notre ordre, l'usage heureux que j'ai su en faire depuis plusieurs années auroient dû me mettre à l'abri de ce reproche. Mes motions étoient

bien faites, on les a tronquées ; il eût fallu des organes propres à les faire valoir, et mes-seigneurs avoient décidé dans leur sagesse que M. l'évêque de Clermont et dom Gerle en seroient chargés. On a cru que l'extrême simplicité de ces deux membres seroit un piége pour ces démocrates, et que le respect extérieur qu'ils avoient conservé pour eux serviroit autant que la motion même à imposer aux ennemis du culte. Monseigneur Clopinel avoit envain sollicité la préférence, il n'a pu l'obtenir. . . . . »

Un murmure confus interrompit l'abbé Mauri ; c'étoit monseigneur *Clopinel* qui s'avançoit à pas tardifs et inégaux, soutenu par deux grands vicaires, encore bouffis d'une sainte colère.

« Vous n'avez, messieurs, que ce que vous méritez, dit ce prélat, après s'être placé dans une des hautes formes du chœur. Ce n'est pas parmi nous où nul faux frère n'oseroit se glisser, qu'il faut taire ou déguiser une vérité devenue terrible par ses effets. De tout temps ennemis des moines, nous n'avons cherché qu'à les détruire, sans pouvoir y parvenir, parce que l'évêque de Rome s'est arrogé la domination suprême sur ces ordres, qui auroient dû être soumis à notre jurisdiction ; parce qu'il s'est servi de cette milice enfro-

quée pour étendre au loin son pouvoir. Si, au lieu de nous consumer en efforts aussi continuels qu'infructueux, pour abbatre l'orgueil monacal, nous eussions su amener à notre parti ces gens irascibles ; sur-tout si, écoutant moins le zèle amer qui nous fit poursuivre, il y a vingt-huit ans, cette congrégation fameuse, intriguer même avec nos ennemis les parlemens, pour obtenir sa destruction, ne doutez pas que nous ne fussions demeurés en possession de nos prérogatives. Les jésuites avoient tant de ressorts en leur pouvoir, qu'ils seroient parvenus à nous garantir de l'humiliation dont ce tiers imbécille nous accable. Tant qu'il y a eu en France des monarques absolus, nous avons régné, et la France n'a jamais offert, même pendant les guerres civiles, le spectacle de la disette et celui de la mendicité. Une parcelle de nos biens auroit suffi pour pallier le mal dans sa naissance, et notre assemblée du clergé n'a pas voulu consentir à ce léger sacrifice. Nous avons, ainsi que les autres, crié : *les états-généraux !* abusés par une longue prospérité, trop peu instruits pour sentir que le peuple, éclairé par des écrits séditieux, connoîtroit sa force qu'il prend pour ses droits, nous nous étions figurés que les deux ordres l'emporteroient sur le troisième, sans même avoir la peine

de combattre ; nous avions cru qu'un ministre protestant, à qui l'ambition a fait oublier les règles de la prudence, seroit bien aise de favoriser la religion de l'état, dont l'extrême tolérance l'a maintenu et rappelé dans un poste auquel il n'auroit jamais dû prétendre ; et nous aveuglant par l'espoir d'être soutenus de la noblesse dans une cause devenue la sienne, nous avons couru au-devant de notre perte ; ne nous en prenons qu'à nous, et gémissons de l'imprudence de notre confrère, l'archevêque d'Aix, qui, ayant passé l'âge de l'étourderie, vient néanmoins d'en commettre une digne d'un écolier de sixième. Offrir 400 millions comptant pour le rachat d'un usufruit, n'est-ce pas annoncer à ce tiers, devenu la nation dans un moment de délire, que nous possédons plus encore qu'on ne nous accuse de posséder ? Jusqu'ici nous avions eu la sage précaution d'ouvrir des emprunts toutes les fois qu'il étoit question d'un don gratuit, et maintenant nous dévoilons à nos persécuteurs le secret de notre bourse. Accoutumés à tonner contre le gouvernement, lorsqu'il mettoit en économats ces riches abbayes dont la vacance prolongée nous indignoit, nous n'avons pas senti l'impression que cette offre inutile devoit faire sur des esprits prévenus, sur la foule des mécréans dont l'assemblée

nationale fourmille. Comment aussi s'est-il répandu que, dans une de nos provinces, l'archevêque, gros décimateur, jouit de près d'un million de revenu en dîmes, tandis que nous retenons les curés dans l'étroite limite d'une portion congrue, et que nous les réduisons à envier quelquefois la paire de sabots neufs que le paysan étrenne le jour de Pâque? Qui a révélé le secret de l'abbaye de Fécamp, dont les possessions s'étendent à plus de douze lieues, enfin jusqu'aux portes de Rouen? Tel est l'apperçu de nos torts : voici notre état actuel ».

« Dépouillés de la grandeur, du faste, du luxe devenu un besoin par une longue habitude, nous sommes forcés de rentrer dans la classe sacerdotale, d'être appointés comme le clergé subalterne, d'être réduits à une nullité de pouvoir, dans cet empire où, depuis le règne bénévole de Louis le *Débonnaire*, nous avions conservé une influence victorieuse dans l'administration, où il ne s'est pas écoulé de règne qu'un ou plusieurs d'entre nous n'ait tenu les rênes du ministère ».

« Assemblés aujourd'hui avec nos sectateurs fidèles, avec quelques-uns de ces nobles, que la chaîne de l'indignation lie à notre cause, de ces nobles nos parens, nos alliés, nos amis, à qui

l'on dispute jusqu'aux titres scellés du sang de leurs ancêtres, qu'on dépouille de leur bien, ainsi que nous, sous le prétexte vain et futile de soulager le peuple qu'on ne soulagera point, ou qu'on soulagera le moins possible, parce que, dans tout état policé, on sait quelle devient l'audace de cette classe d'individus que le seul besoin peut soumettre, et qui ne travaille qu'en raison de la faim ; assemblés avec quelques membres parlementaires, dont l'imprudence plus forte et moins pardonnable que la nôtre, a malheureusement appelé sur nos têtes l'obsession cruelle; c'est maintenant qu'il faut chercher des moyens d'éviter une chûte totale, commune à la magistrature, à la noblesse, aux ordres religieux, enfin à tous ceux qui faisoient la splendeur de l'empire français ».

« Où sont ces pontifes augustes dont la voix tonnante se faisoit redouter des puissances, enchaînoit leur volonté, et disposoit en maître de leur sceptre ? Hélas ! la tombe les couvre, et la religion sainte, cimentée par le sang des matyrs, est chancelante. . . . Que dis-je! elle est près de sa ruine. Ah ! pourquoi ne s'être pas opposé à la nomination d'un protestant à la présidence nationale ? Cette condescendance, aussi impolitique qu'impie, nous a perdus. Aveugles

que nous sommes ! *Aurons-nous donc toujours des yeux pour ne point voir ?* »

Une partie de l'assemblée touchée de ces malheurs, émue encore du danger récent qu'avoient couru ses défenseurs, fit retentir l'église d'un bruissement semblable à celui de la vague écumante, lorsque pressée par celles qui la suivent, elle vient se briser contre le roc sourcilleux. L'autre, ayant à sa tête M. Duval, s'avança vers le prélat, et dit que, les momens étant précieux, il falloit agir, ou se résoudre à courber la tête sous le joug de la démocratie. M. Duval offrit, non ses biens, il n'en a point, non ceux de sa femme, (la nation ingrate à qui elle appartenoit l'a déjà livrée à l'indigence), mais son zèle, mais son organe, mais cet art subtil qu'il sut employer contre cet (1) orphelin qui défendit la mémoire d'un père mort sur l'échafaud par la scélératesse du rapporteur Pasquier, surnommé si justement bourreau de la cour, par la cabale ministérielle qui l'employoit.

« Messieurs, dit cet homme qui sait rugir, et dont le front ne rougit jamais, il vous reste des ressources qui, si vous saviez les employer, pourroient affoiblir le coup que l'on vous porte, et peut-être le rendre nul ».

(1) M. de Lally-Tolendal.

« Vos entreprises et les nôtres, confiées à trop de personnes, devoient échouer ; c'est aussi ce qui est arrivé. N'en parlons plus. Cherchons maintenant à tirer parti de ces mêmes décrets qui semblent assurer notre perte commune. Vous connoissez mon zèle pour la bonne cause, et vous savez si je résiste aux puissances ! Ecoutez-moi. Laissons la religion à part, aussi bien chaque honorable membre de cette assemblée ne l'a jamais regardée que comme un prétexte heureux pour envahir ce qui se trouvoit à sa bienséance ; et le peuple même sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur des préceptes que votre conduite a démentis tant de fois. L'important, c'est la conservation de vos biens, des nôtres, de nos prérogatives, qu'on veut absolument nous enlever. Nos craintes sont vives, et malheureusement fondées ; mais il ne faut pas qu'elles nous enlèvent le peu de jugement qui nous est resté. Pensons à nos ressources en tous genres. La Flandre, l'Artois, le Cambresis, la Picardie, ces quatre provinces où la lumière du siècle n'a pu, jusqu'à présent, percer les ténèbres d'une longue habitude, ne verront pas tranquillement cette subversion. Lorsque cet animal à deux pieds sans plumes, qu'on appelle *peuple*, entrevoit l'espoir d'un soulagement, il croit l'instant venu

de briser en entier des liens qui font sa propre sureté, et d'où dépend son existence. Il ne connoît ni le frein salutaire de la loi, ni les convenances sociales, et pense qu'un seul coup doit suffire pour abattre tous les impôts. Lorsqu'il verra que la dîme continuera d'être perçue cette année, et plus rigoureusement encore que ci-devant ; lorsqu'il verra détruire plusieurs chapelles ; qu'il saura que la chasse, dont il croyoit prendre le plaisir, pour avoir celui de dévaster nos terres, vient de lui être défendue, il jetera les hauts cris, et voudra rentrer dans l'ordre d'où on l'avoit excité à sortir : il se plaindra, redemandera le patron qui lui envoyoit au bout de sa neuvaine de la pluie, du beau temps, et saura bien vouloir le rétablissement du clergé. Les moines, vermine accréditée chez les dévotes, sont encore dans leurs monastères, et l'on ne peut les en faire sortir qu'en leur assignant une pension : cette pension ne peut se prélever que sur vos biens et les leurs ; et vos biens *décrétés* ne sont pas encore vendus. Ils ne le seront de long-temps, parce que, malgré les soumissions et les demandes des municipalités, acheter et payer sont deux ; parce que la crainte d'acheter des biens devenus propriété par une longue prescription, par l'habitude de les regarder comme

tels, par l'appréhension de la déclaration du pape qui n'adhère aux décrets de l'assemblée nationale de France qu'en ce qui *ne touche point au culte, ni au fond, ni à l'extérieur*, retiendra beaucoup de gens, dont les bourses ne s'ouvriront pas. Ces assignats forcés, cet intérêt qui leur est alloué, le nombre de ceux qui vont remplacer dans le porte-feuille des actionnaires de la caisse d'escompte, les avances qu'ils ont faites au gouvernement, ou plutôt à la nation (puisque ce mot est consacré, il faut bien s'en servir pour être entendu); tout cela effrayera : le commerce entier élevera la voix ; et ceux qui auront des assignats portant l'intérêt de chaque jour, refuseront de payer le fournisseur sur le champ, ou bien l'ouvrier qu'ils auront fait travailler, parce que quelques jours leur produiront un léger intérêt qui, étant doublé, chatouillera l'avarice, et même la fera naître. La circulation sera lente, incertaine; l'agiotage accaparèra; et l'argent-monnoie ne sortira pas des coffres, ainsi qu'on se l'est imaginé. En forçant les assignats, on doit être sûr qu'ils reviendront dans le trésor national qui, par l'intérêt qu'il payera lui-même en les recevant, se verra enlever une portion du produit sur lequel il comptoit.

« A ces moyens, que vous n'aurez pas fait

naître, mais dont vous profiterez, joignez ceux qui sont en votre pouvoir. Qui offre quatre cents millions, doit les avoir, ou savoir où les prendre. Avec quatre cents millions que ne fait-on pas? Soudoyez des clabaudeurs, payez bien cette troupe de mendians, afin que se montrant encore en plus grand nombre, obstruant les passages, les rues, assiégeant les boutiques, arrêtant les passans, cela soulève peu à peu les habitans de la bonne ville de Paris contre la commune; sachez mettre dans vos intérêts quelques-uns de ces faiseurs de pamphlets accrédités; leur plume vénale vous servira bien: ils déploreront, en style du jour, l'asservissement des Français, la chute fatale de la religion, la captivité du roi, la dispersion des princes, la ruine totale de l'état; et les têtes échauffées par ces récits, où le mensonge, mêlé d'un peu de vérité, offrira par-tout le sarcasme, se tourneront en votre faveur. Ayez en public l'air bien résigné; mais sachez en particulier vous attirer, par des présens, par des promesses, certains abbés de la commune, dont les sermons mi-partis sont admirés de la garde nationale, précisément parce qu'elle n'en peut comprendre le double sens. Je m'offre, messieurs, de faire circuler les écrits que vous

payerez.

payerez. J'ai à mes ordres des légions d'avocats, de procureurs, d'huissiers très-propres à colporter ces ouvrages. Ils iront, à tant par jour, dans les cafés, les promenades, et même dans ces endroits où quantité de citoyens se glissent pour goûter des plaisirs clandestins. Ne manquez pas d'intéresser dans cette affaire les filles élégantes que la révolution réduit à quitter les palais voluptueux qu'elles habitoient, pour se confondre dans la tourbe de celles qui, le soir, offrent de piquantes faveurs aux amateurs d'aromates. Elles sauront influer sur les démarches de ce peuple toujours prêt à varier dans ses principes comme dans ses modes ».

M. Duval se tut, et l'assemblée vota un remercîment. Cependant les avis furent partagés sur le mode d'insinuation qu'il falloit employer en première instance. M. de Bonal, qui se ressouvint très-à-propos d'avoir lu dans un ouvrage de l'impie Voltaire, qu'il avoit enlevé à un séminariste de Clermont, dans la crainte que sa jeune ame ne fût corrompue par la science mondaine, que le dieu des Hébreux se rangeoit toujours du côté des gros bataillons, proposa de décréter une partie de la motion de M. Duval, relativement aux pamphlets. Monseigneur Clopinel indiqua un nouveau

pseautier de la composition de l'abbé Mauri, chaque cahier contenant sept pseaumes ; ce nombre mystique, ayant rapport au chandelier à sept branches, ainsi qu'au chariot du roi David. Cet ouvrage avoit l'avantage d'être tout fait, l'abbé l'ayant gardé comme un corps de réserve, afin de s'en servir pour justifier la pureté de sa doctrine aux yeux des incrédules.

A peine en avoit-on achevé la lecture, qu'une bande d'énergu-démocrates s'élança dans l'église, interrompit quelques amendemens de l'illustre assemblée, et osa, tant la liberté est devenue licence, se permettre de faire retentir la voûte du temple sacré d'airs profanes, parmi lesquels on distinguoit celui-ci, déjà connu de messieurs du parlement : *Allez vous-en, gens de la noce.* Tant d'audace surprit les honorables membres ; mais n'étant pas les plus forts, ils sortirent, se promettant de chercher un lieu où désormais les profanes ne pussent avoir accès. Quelques soupçons se portèrent sur le prieur des capucins : on alla jusqu'à se dire à l'oreille que c'étoit lui qui avoit ameuté cette troupe de mécréans, afin d'avoir, par cette espèce de délation, droit de solliciter une augmentation de pension, ce qui lui avoit été promis par la sœur du valet-de-

chambre de la maîtresse du prince de Broglie, très-tolérant pour tout le monde, à l'exception du clergé, jadis vénéré par son père.

PREMIER CAHIER DU PSEAUTIER.

PSEAUME PREMIER.

Beatus vir qui non abiit, etc.

1. Heureux celui qui ne participe pas au conseil des méchans, qui ne marche point dans la voie de la démocratie, et qui ne s'associe pas avec les incrédules.

2. Mais qui, mettant ses affections dans la conservation du clergé, médite jour et nuit sur les moyens de délivrer la France des lubies patriotiques qui, ayant saisi le peuple, ont, de proche en proche, entraîné le monarque dans les fers du patriotisme.

3. Il sera semblable à un arbre planté dans une bonne terre, qui rapporte de bons fruits. Toutes ses entreprises seront heureuses; et, sous la protection du clergé, il jouira des biens célestes figurés par les temporels.

4. Il n'en sera pas ainsi des méchans qui nous persécutent. Malédiction pour eux sur

la terre, enfer dans leur maison, mort et ruine dans leur famille !

5. Et, par une suite nécessaire de cet anathême, ces méchans, qui s'attendent à être réélus dans les législatures suivantes, n'auront point place dans les conseils, dans les tribunaux, pas même dans celui du châtelet, parce que, s'il a sauvé quelques nobles, il a lâchement envoyé Favras au gibet.

6. Car le Seigneur favorise ceux qui suivent les voies du clergé, qui protègent la noblesse, et tentent d'exterminer les tyrans qui se sont emparés de l'esprit du roi, à l'exclusion de ses fidèles serviteurs.

PSEAUME DEUXIEME.

Quare fremuerunt gentes, etc.

1. POURQUOI la nation française s'assemble-t-elle avec tant de rage ? Pourquoi l'assemblée machine-t-elle tant de décrets destructeurs des deux ordres ? Pourquoi a-t-on donné au troisième une prépondérance fatale à la religion, d'où dépend la splendeur du royaume ?

2. Pourquoi le roi, des princes, tels que Broglie et d'autres encore, se soulèvent-ils

contre le Seigneur qui les avoit comblés de biens, c'est-à-dire contre le clergé, dont l'un tient sa couronne, et les autres, des biens considérables pour leurs enfans ; et pourquoi disent-ils :

3. Rompons les chaînes dont ils nous ont chargés, ôtons-leur ces biens qu'ils ont acquis au nom du Seigneur, et rendons-les, par leur pauvreté, méprisables au peuple, afin qu'ils ne croient plus en eux ?

4. Mais celui qui habite dans le ciel se rira de leurs vains projets, et les assignats tomberont avec ceux qui les ont votés, parce que la confusion dont furent frappés les constructeurs de la tour de Babel étoit moindre que ne sera la leur.

5. Dans le même temps, le roi se moquera d'eux, et les fera rentrer dans la poussière, d'où la révolution les a tirés ; et l'on verra la religion fleurir de nouveau à l'ombre du trône, et le trône s'incliner devant les ministres de la religion, ainsi qu'il est juste.

6. Il sera ainsi fait, car le Seigneur a dit à son église, dont nous sommes les princes : Vous régnerez sur Sion, et vous publierez des loix favorables à votre règne, qui est le mien.

7. Vous êtes les enfans de ma prédilec-

tion. C'est pour vous que les peuples doivent travailler ; et quiconque tentera de vous ôter les biens de la terre sera rejeté de mon royaume.

8. Demandez-moi tous les biens en partage, et je vous les donnerai : quant aux princes et à ceux qui vous résisteront, vous les traiterez avec rigueur, et les briserez comme des vases d'argile.

9. C'est pourquoi, assemblée nationale, devenez sage, et cessez de conspirer contre nous, afin de ne pas avancer le moment de votre ruine. Le bras du Seigneur est fort, et il a donné sa force au clergé, qui saura en user.

10. Obéissez à la voix du ciel qui vous défend de toucher aux dîmes, de peur que le clergé s'irritant contre vous, vous ne perdiez misérablement la puissance que vous avez ravie au monarque, à l'aide des mécréans qui ont tout sacrifié au plaisir de nous humilier.

11. Lorsque la colère du clergé s'enflammera, ce qui arrivera bientôt, si vous continuez de vouloir le dépouiller, vous serez brisés comme le chêne orgueilleux qui a cru braver impunément la foudre.

PSEAUME TROISIEME.

Dominus Deus meus, in te speravi, etc.

1. SEIGNEUR notre Dieu, nous mettons notre espérance en vous, délivrez-nous de ceux qui nous persécutent avec tant d'acharnement, sur-tout des Camus, des Péthion, des la Rochefoucault, déserteurs de la bonne cause, sans qu'aucun égard pour leurs parens et amis puisse arrêter la fougue de leur imagination.

2. De peur que, semblables aux lions et aux ours, ils ne déchirent les innocentes brebis de votre bercail, et ne leur enlèvent la peau avec la toison dont ils sont incalculablement envieux.

3. Si nous avons commis des crimes, vous seul devez nous juger, parce que ç'a été pour la gloire de votre nom sacré, et qu'en ôtant aux simples des biens périssables, nous leur en avons procuré de célestes.

4. Si nous avons quelquefois fait du mal à nos bienfaiteurs, en leur dressant des embûches, ç'a été pour notre avantage, et pour soutenir votre religion sainte dont nous seuls sommes les colonnes qu'on veut ébranler, afin de ruiner l'édifice.

5. Seigneur, permettez que nous remontions avec gloire à cette tribune où plus d'une fois nous avons fait entendre nos clameurs. Cette place nous convient d'autant plus que c'est aux princes des prêtres à régler ce qui concerne l'église et ses biens.

6. Ennemis cruels, si vous ne vous désistez de vos desseins perfides, le Seigneur fera briller son épée; déjà son général Mirabeau, le vicomte, la tient toute prête; il vient d'aiguiser sa lame pour frapper sans distinction sur ceux qui oseront vendre ou acheter nos biens acquis par tant de fatigues.

7. Les malheurs que l'on rassemble sur nos têtes retomberont sur celles de nos ennemis, et leurs desseins injustes se tourneront contre eux. Alors nous louerons le Seigneur ; et nous rapprochant du trône, nous aiderons au monarque à y remonter.

8. Alors encore nos ennemis, remplis de crainte et de confusion, fuiront à leur tour; ils seront couverts de honte, réduits à la misère qu'ils nous préparoient, sans avoir de terre étrangère qui veuille leur donner asile.

PSEAUME QUATREME.

Deus auribus nostris, etc.

Nos oreilles ont entendu, et nos frères nous ontraconté ce que vous avez fait, ô mon Dieu! en faveur de nos devanciers ; vous avez détruit leurs ennemis, et les avez élevés sur les ruines des impies Babiloniens.

2°. Cependant quoique nous ne soyons pas plus corrompus que nos devanciers, vous ne nous secourez point; nous vous avons cependant loué avec véhémence, et nous avons insisté pour que l'assemblée décrétât en faveur de votre culte; et vous ne nous secondez point comme autrefois, et nous ne pouvons opérer les merveilles d'une seconde Saint-Barthélemi!

3. Vous nous rendez au contraire semblables à des brebis qu'on égorge pour servir de nourriture, et vous nous entourez de nations idolâtres qui se réjouissent de notre chute, et vont acheter nos biens sans honte et sans pudeur.

4. Vous nous avez rendus l'opprobre de nos frères, et la risée de ceux qui sont autour de nous, et vous avez permis qu'ils nous poursuivissent comme la bête carnassière qu'on assiége dans son repaire.

5. Abattus par tant de privations, nous n'avons recours qu'aux gémissemens, dans l'impuissance physique où nous sommes de nous venger. Autrefois, armant les serfs soumis de nos possessions, nous aurions opposé aux méchans une armée redoutable ; car il est encore parmi nous plus d'un Jean Petit, plus d'un Rose, évêque de Senlis.

6. Mais dans l'abandon que nous éprouvons, dénués de cette force qui nous a fait acquérir honneurs et richesses, nous ne pouvons que nous écrier: Seigneur, sauvez-nous, ou nous périssons!

7. Levez-vous donc, Seigneur, et rendez à nos bras énervés par la mollesse, à nos cœurs glacés par la crainte, la vigueur du lion, la souplesse du léopard, la férocité du tigre, jointes à la finesse du renard, afin que nous glorifions de nouveau votre saint nom dans les temples, et sur-tout dans les agapes délicieuses que nous avons substituées aux repas frugals des anciens évêques.

PSEAUME CINQUIEME.

In te Domine speravi, etc.

1. C'est en vous, Seigneur, que nous mettons notre espérance ; faites que nous ces-

sions d'être confondus lorsque nous nous opposons à la volonté générale de nos ennemis. délivrez nous de leur malice, et des dangers d'une réforme dommageable aux princes de votre église.

2. Vous avez été jusqu'à présent le sujet de nos louanges ; pourquoi permettez-vous que plusieurs nous regardent comme des monstres qui font horreur? Secourez-nous au contraire, parce que vous savez que notre gloire est la vôtre, et que ce triomphe nous est dû.

3. Ne nous abandonnez pas ; ne nous rejetez pas à cause de notre vieillesse, à présent que nous n'avons plus la force de nous défendre ; car nos ennemis disent : Personne ne peut les sauver de la main de la *nation.*

4. Aussi bien il est temps que vous montriez votre puissance, parce que les merveilles opérées jadis en notre faveur sont effacées de la mémoire des hommes, et qu'ils ne croiront désormais en vous qu'en voyant l'effet de votre puissance redoutable.

5. Donnez au roi votre jugement, afin que le petit nombre de ceux qui lui sont restés fidèles se rapprochent de lui, s'arment pour notre défense, et qu'il éloigne de nous, par un *veto* bien appuyé, la coupe amère du dépouillement.

6. Alors nous célébrerons vos louanges, et nos orateurs sacrés feront retentir la chaire de vérité des préceptes sublimes du célèbre cardinal de Guise et de ses dignes confrères: alors le rejeton malheureux de cette illustre tige, l'auguste Lambesc reparoîtra pour exercer en votre nom la force de son bras.

7. Il nous vengera avec usure des injustices souffertes. Les Juifs et les protestans sortiront encore une fois du royaume pour aller chez l'étranger recueillir la honte et la misère qu'ils se sont, dans leur folie, efforcés de répandre sur nous.

8. Nous donnerons au roi un peu d'or, au peuple un petit morceau de pain, jusqu'à ce qu'ayant accaparé le reste du numéraire, nous soyions devenus les souverains véritables d'un empire que le grand Clovis soumit à S. Remi, en recevant de lui l'eau salutaire du baptême.

9. Les parlemens, que nous rétablirons à des conditions avantageuses pour le clergé, s'engageront à publier les édits qui seront approuvés par nous, sans remontrances; et nous leur permettrons de vexer à leur gré les parties plaidantes dans les causes entre laïques. Le châtelet verra sa jurisdiction s'étendre, parce que nous lui conserverons

l'attribution des crimes de lèse-clergé, qui sont sans nombre et sans mesure.

10. Nous supprimerons seulement le grand conseil, comme tortionnaire et abusif, en ce qu'il à eu l'audace de juger les causes de simonie, au grand scandale des simples, à qui il auroit fallu cacher les peccadilles et autres menues fredaines des ecclésiastiques: ne sait-on pas que *l'esprit est prompt*, et que *la chair est fragile ?*

PSEAUME SIXIEME.

Miserere meî Deus, etc.

1. AYEZ pitié de nous, Seigneur, selon l'étendue de votre miséricorde, et ne permettez pas qu'on nous enlève les biens que nous possédons, et auxquels nous sommes si inviolablement attachés.

2. Effacez nos péchés selon la grandeur de votre clémence infinie, à laquelle nous croyons si fermement que dans cette vue nous nous sommes laissé aller au gré de nos passions, bien sûrs d'obtenir à temps un pardon généreux.

3. Lavez avec soin aux yeux des hommes l'iniquité qui nous couvre, et nous purifiez, en nous accordant chapeaux, évêchés,

abbayes et prébendes, comme par le passé. Nous en avons besoin pour secourir nos neveux qui se sont laissé dépouiller, tant ils ont cru en nous.

4. Nous reconnoissons tout bas notre injustice : notre crime est devant nos yeux ; mais ces laïques imprudens n'ont pas le droit de nous juger, encore moins celui de nous punir. C'est assez pour eux d'être dispensés d'augmenter nos richesses.

5. Il n'y avoit que vous seul, ô Dieu ! qui saviez la grandeur de notre turpitude, et voilà que des faux frères l'ont révélée à la multitude ; et la multitude déchaînée va se jeter sur nous comme sur une proie sans défense, si vous ne nous secourez de toute votre puissance.

6. Souvenez-vous, Seigneur, que tout homme est fragile, que nous sommes conçus dans le péché, que les enfans mâles tiennent ordinairement de leur mère, et qu'Eve nous a transmis un goût insurmontable pour toutes sortes de fruits défendus, ce qui fait que nous sommes entraînés vers le mal par un penchant irrésistible.

7. Mais ce n'est pas devant vous que nous nous servirons de cette foible excuse, parce que nous savons que vous aimez la vérité ; vous nous avez révélé ses mystères et nous

avouons les avoir fait servir à notre aggrandissement d'une manière inexcusable.

8. Nettoyez-nous avec l'hysope, c'est à dire, que si vous permettez que nos biens nous restent, nous aurons recours à la contrition ; et désormais nous contentant de manger les revenus, nous promettons de ne point aliéner les fonds.

9. Versez la joie et l'alégresse dans notre esprit abattu, en permettant que toutes choses se bouleversent plutôt que de nous laisser dépouiller de nos possessions; alors nos os criblés par la souffrance, se régénéreront beaucoup plus facilement que la France, et nos jeunes amiés, qui languissent, se ressentiront de notre joie.

10. Détournez vos yeux de notre intention, effacez les taches de notre souillure, afin que nous puissions de nouveau avoir sur les esprits cette influence qui a produit notre splendeur.

11. Créez en nous une audace nouvelle, augmentez en nous, Dieu tout-puissant, cet esprit d'intrigue et d'astuce qui, toujours a servi à nous assujettir les grands du siècle, et les a rendus les instrumens passifs de nos volontés souveraines.

12. Ne nous rejetez pas loin de la face des affaires, et ne nous privez pas de la

satisfaction d'en diriger le cours, selon l'esprit qui nous fit autrefois débiter tant de sornettes, qui nous ont valu de grands biens.

13. Rendez-nous cette joie salutaire dont nous jouissions avant la révolution, et nous fortifiez de cet esprit qui sait voiler les passions, leur donner l'apparence du zèle pour la félicité publique, dont intérieurement nous faisons très-peu de cas.

14. Alors nous publierons votre miséricorde, et ces méchans démocrates, touchés de vos bontés, mais plus encore de nos succès, se convertiront à vous, ou du moins ils en feront le semblant; et peu nous importe, pourvu qu'en ce qui nous concerne l'effet soit le même, et qu'ils nous rendent nos biens.

15. Pardonnez-nous nos homicides passés, et ceux que nous voudrions bien pouvoir commettre à l'avenir. Notre langue célébrera votre bonté, et nous donnerons de l'exercice à votre clémence.

16. Ouvrez nos lèvres en nous fournissant de quoi vous bénir. Notre bouche annoncera vos bienfaits, fera éclater notre triomphe sur les mécréans qui veulent absolument nous couper les vivres, comme s'il suffisoit, pour substanter nos éminences, nos grandeurs, nos dilections, du plat de lentilles d'Esaü.

17. Nous vous offririons bien des sacrifices si tel étoit votre plaisir ; mais les holocaustes n'étant pas capables de replacer en nos mains les biens qu'on nous arrache, nous gardons notre argent pour soudoyer encore quelques brigands, quelques troupes qui, peut-être, opéreront des merveilles.

18. Si le sacrifice d'un esprit humilié vous plaît, ne refusez pas le nôtre. Brisés par la douleur, resserrés par la crainte, animés par la rage, nos cœurs sont dignes de vous être immolés.

19. Cependant comme il arrive souvent que les sujets portent l'iniquité de leurs princes, nous vous prions, Seigneur, que, sans avoir égard à la foiblesse du roi, à la lâcheté de ceux qui l'ont oublié, vous combliez la France de biens, et que les murailles de la Bastille soient rebâties, afin que revenus sur l'eau, nous puissions y envoyer nos adversaires, grands et petits.

20. C'est par cette grace que nous connoîtrons que vous êtes appaisé. Alors nous vous offrirons de nouveau, sur des autels qui ne seront plus détruits, des sacrifices d'agneaux sans taches, préférant les garder pour nous, puisqu'elles sont originelles, et qu'aussi bien il y a apparence qu'elles seront finales.

Pseaume septième et dernier.

Super flumina Babylonis, etc.

1. Nonchalamment assis sur les bords de la Seine, assez près du Louvre, nous versons des ruisseaux de larmes au souvenir de notre grandeur passée.

2. Nous avons suspendu aux galeries que supporte la salle du manége les instrumens qui servoient aux fêtes solemnelles du Dieu des armées.

3. Et lorsque ceux qui nous dépouillent nous demandent en souriant des hymnes, et que ceux qui nous enlèvent à nos chers bénéfices nous disent avec malignité : Chantez-nous les cantiques dont vous faisiez retentir les voutes de vos cathédrales;

4. Nous leur répondons : Comment pourrions-nous chanter les cantiques du Seigneur, dans un lieu où il est devenu étranger, où l'on a contesté la priorité de son culte en refusant de la décréter ?

5. Ah! si nous t'oublions, refus qui n'as été motivé que pour accélérer notre perte, si notre main touche aux livres qui contiennent ces hymnes sacrées dans cette demeure

devenue le séjour des impies, puisse-t-elle se sécher comme celle de Balthazar !

6. Que notre langue s'attache pour toujours au palais, si, chantant des hymnes dans cette demeure infidèle, nous oublions Sion, c'est-à-dire, les demeures attachées à nos bénéfices, et ces retraites charmantes ou couchés mollement sur le gazon émaillé de fleurs, nous reposions tranquillement au sein de l'abondance et des plaisirs.

7. Mais comme le tiers, les communes, leur maire, les protestans et d'autres hérétiques, les curés de campagne et les habitués de paroisse ont tous contribué à la dilapidation de nos biens, ils seront punis, ainsi que les municipalités qui font semblant de vouloir les acheter.

8. Punissez, ô Seigneur, punissez aussi ces députés qui crioient sans cesse et sans fin, du haut de la tribune : Rasez, rasez les évêques et les abbés gros décimateurs ; et les tondez jusqu'à la peau, ainsi que les moines leurs anciens ennemis.

9. Plaise aussi au Seigneur, cruelle assemblée de la Babylone nouvelle, qu'on te ravage comme tu veux nous ravager ! Heureux celui qui, venant en force, et revêtu de sa gloire, soit du midi ou du couchant, te rendra au centuple le mal que tu nous as fait !

329

10. Heureux, trois fois heureux celui qui arrachera tes enfans du sein de leurs mères éplorées, les froissera contre la pierre et les y écrasera sans pitié!

FIN.